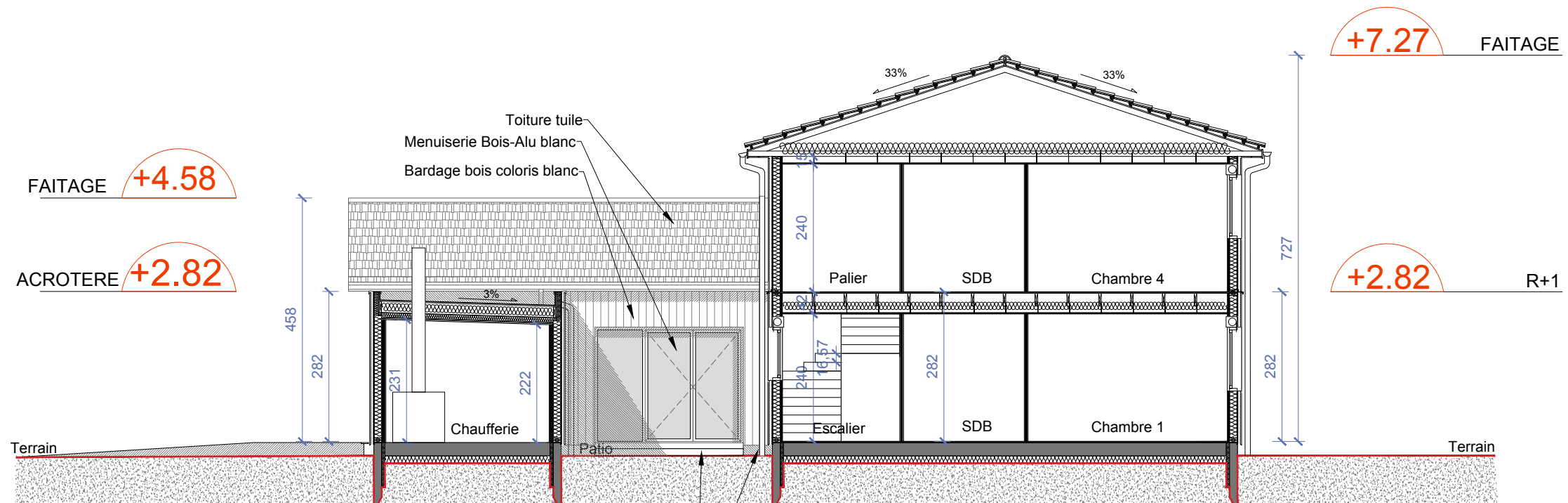


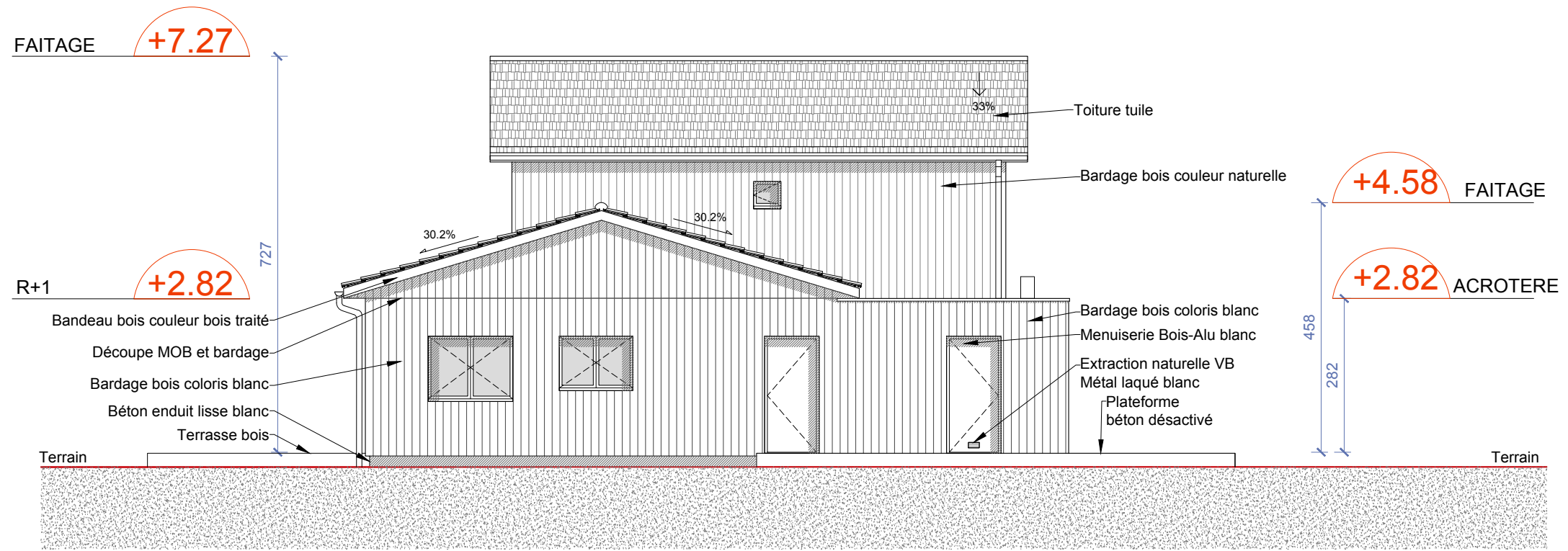
Coupe Nord/Sud sur séjour



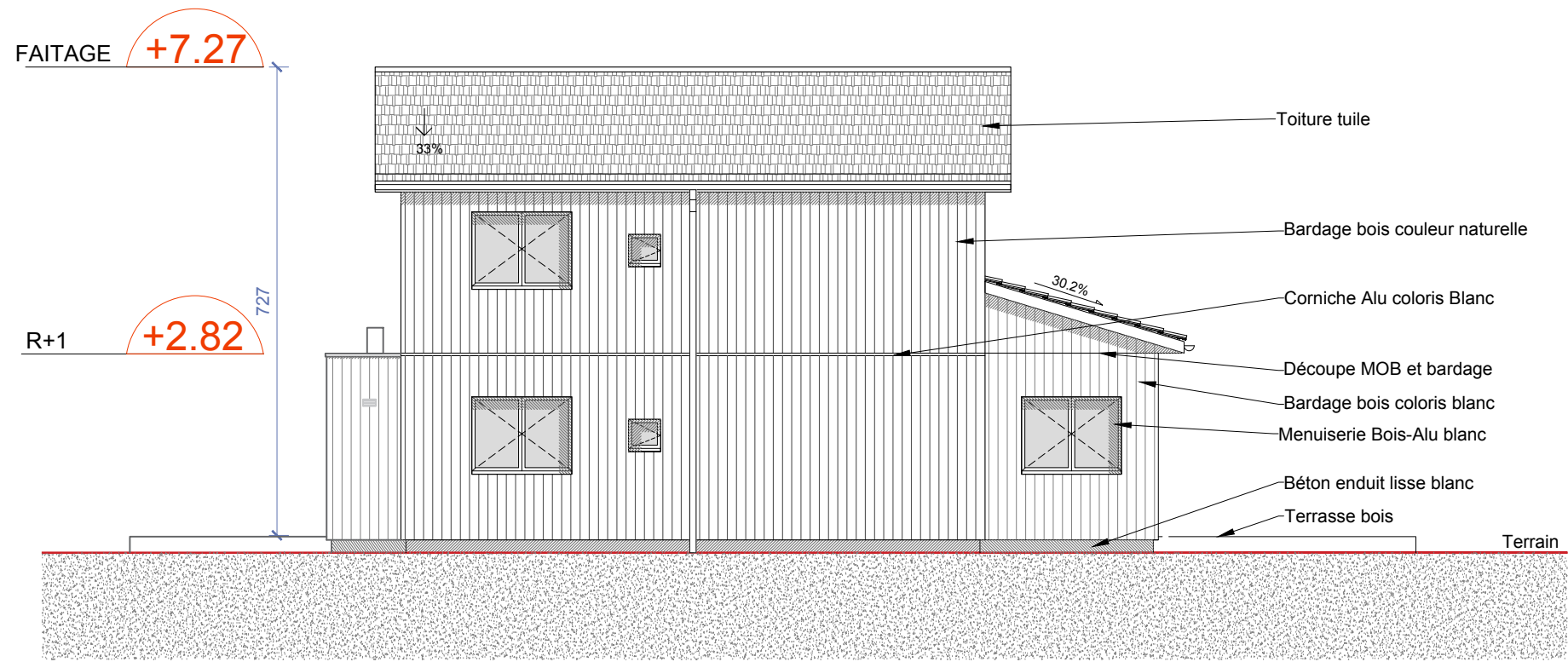
Coupe Nord/Sud sur chaufferie

NB : Le calepinage des lames de façade ne comprendra aucune découpe au droit des menuiseries (lames pleines).
Le bardage sera constitué uniquement de lames pleines.

Nom d'affaire :	Phase :	Numéro :	Type :	Emetteur :	Niveau :	Zone :	Echelle :	Désignation :	Indice :
SAB	DET	00.207	C	TLR	00	02	1/100 ^{ème}	Maison Individuelle des Enfants Coupe Est/Ouest	D



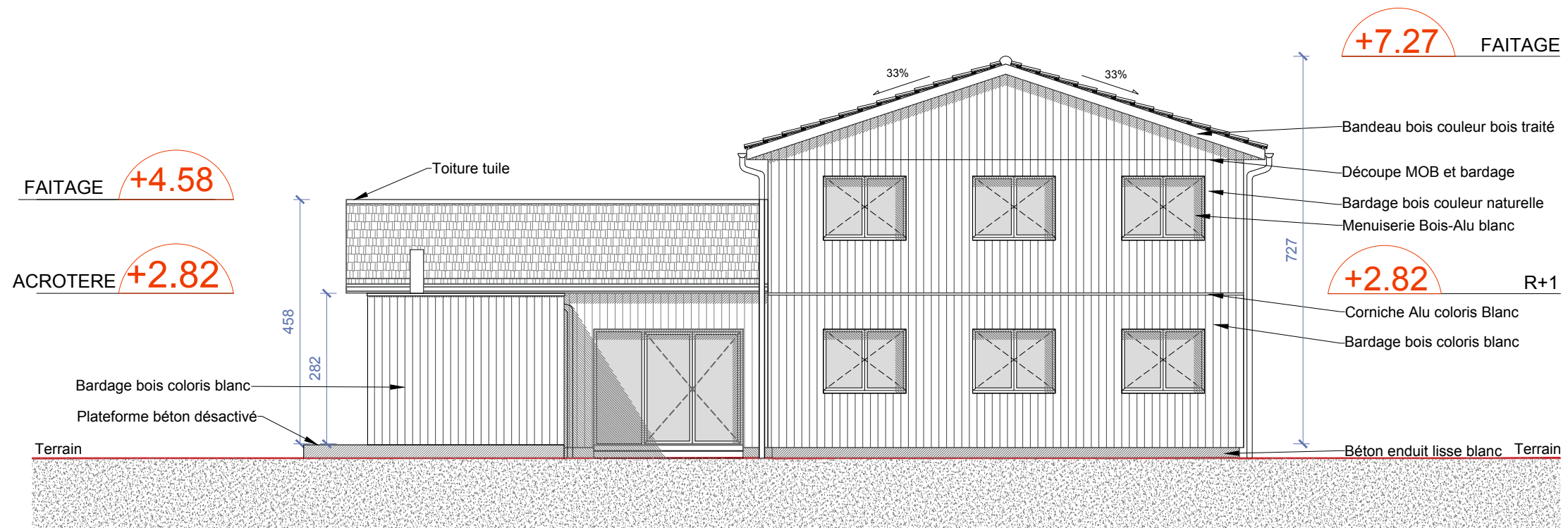
Façade Sud



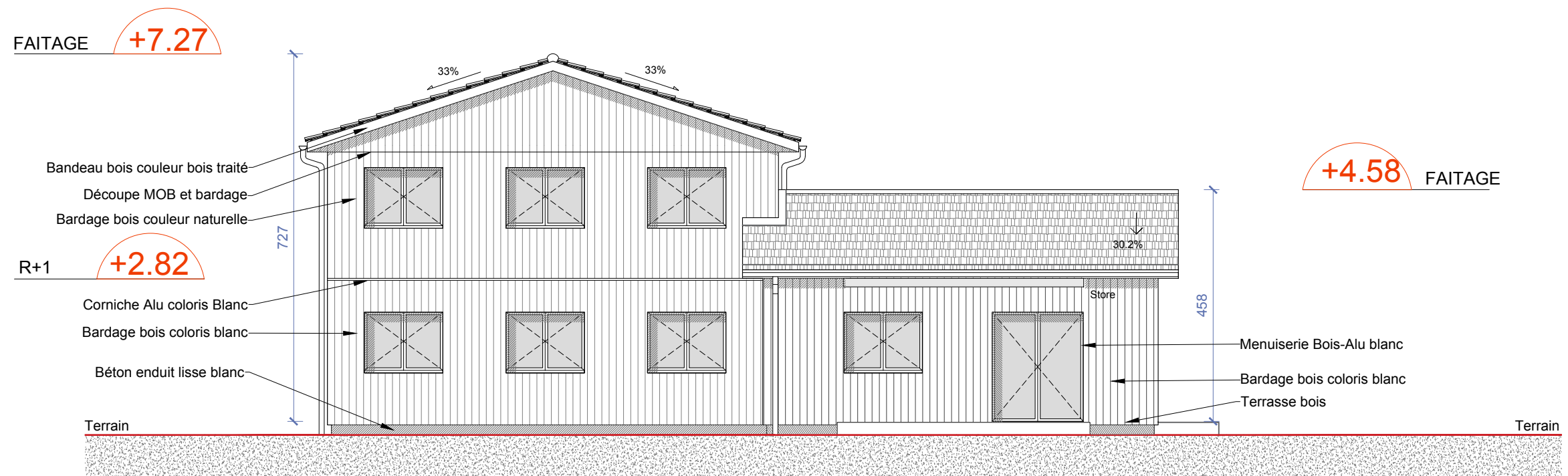
Façade Nord

NB : Le calepinage des lames de façade ne comprendra aucune découpe au droit des menuiseries (lames pleines).
Le bardage sera constitué uniquement de lames pleines.

Nom d'affaire :	Phase :	Numéro :	Type :	Emetteur :	Niveau :	Zone :	Echelle :	Désignation :	Indice :
SAB	DET	00.204	F	TLR	00	02	1/100 ^{ème}	Maison Individuelle des Enfants Façades Nord et Sud	D



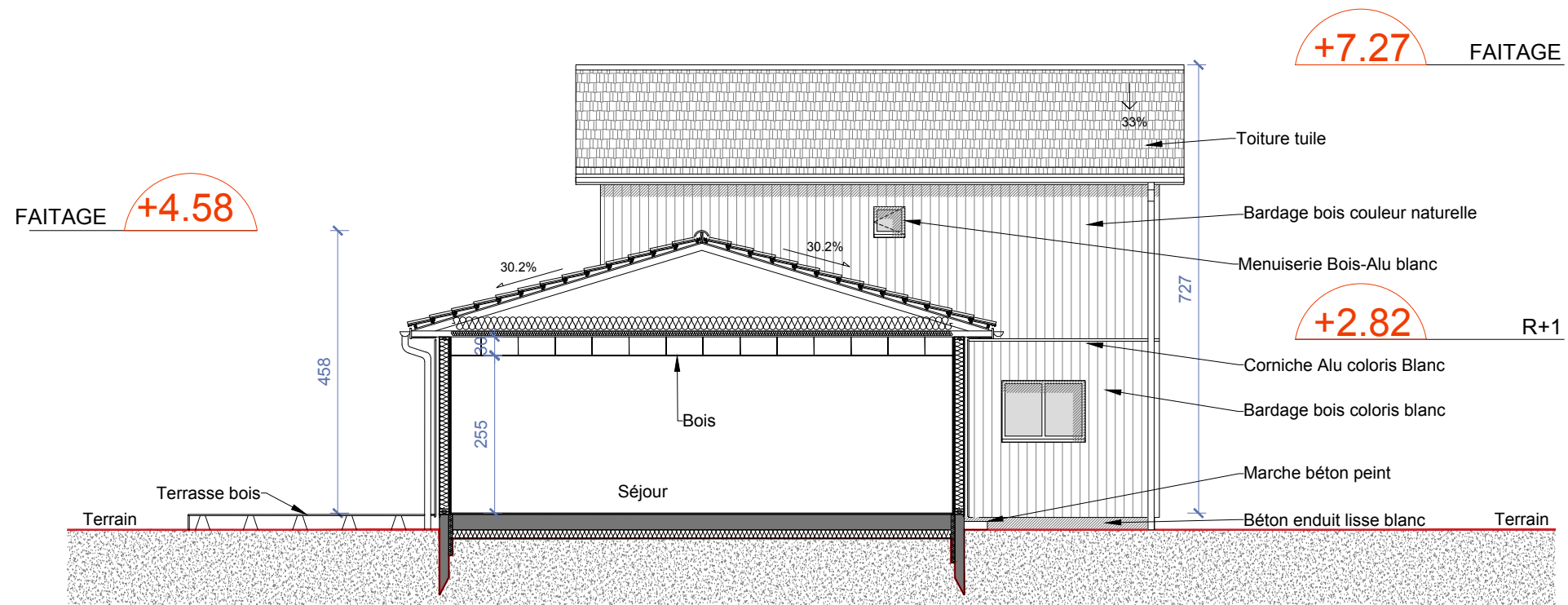
Façade Est



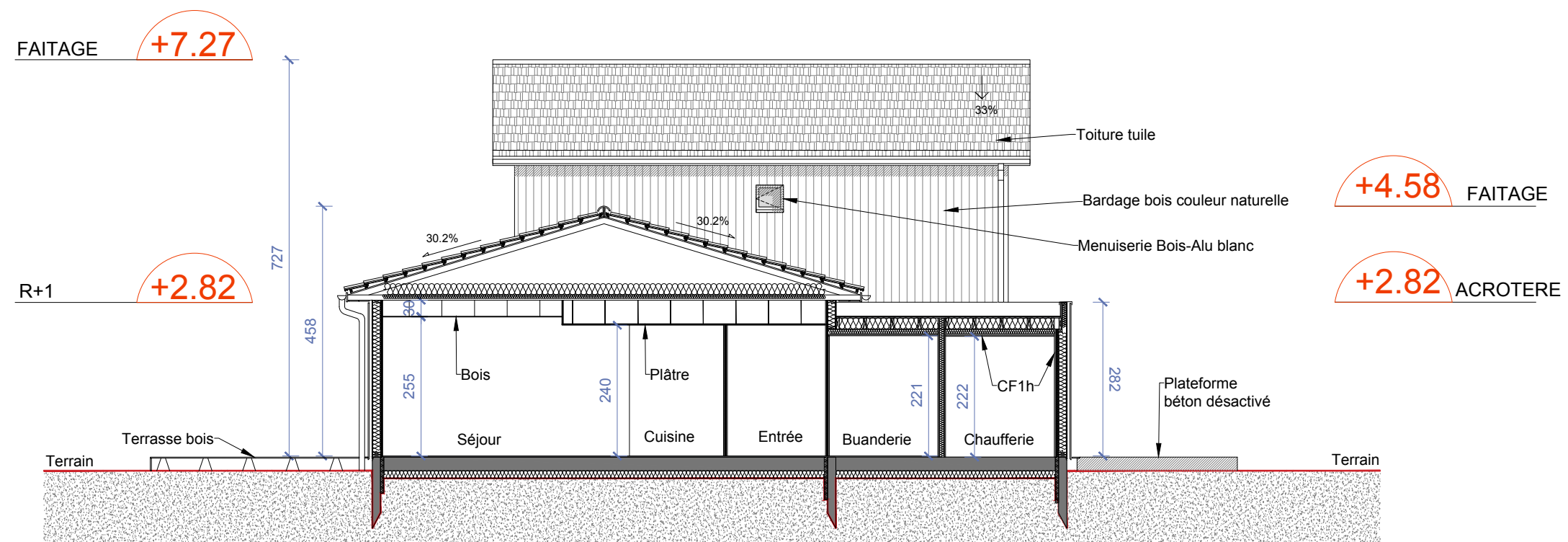
Façade Ouest

*NB : Le calepinage des lames de façade ne comprendra aucune découpe au droit des menuiseries (lames pleines).
Le bardage sera constitué uniquement de lames pleines.*

Nom d'affaire :	Phase :	Numéro :	Type :	Emetteur :	Niveau :	Zone :	Echelle :	Désignation :	Indice :
SAB	DET	00.205	F	TLR	00	02	1/100^{ème}	Maison Individuelle des Enfants Façades Est et Ouest	D



Coupe Est/Ouest sur patio



Coupe Est/Ouest sur chaufferie

NB : Le calepinage des lames de façade ne comprendra aucune découpe au droit des menuiseries (lames pleines).
Le bardage sera constitué uniquement de lames pleines.

Nom d'affaire :	Phase :	Numéro :	Type :	Emetteur :	Niveau :	Zone :	Echelle :	Désignation :	Indice :
SAB	DET	00.206	C	TLR	00	02	1/100 ^{ème}	Maison Individuelle des Enfants Coupe Est/Ouest	D